

Essentielle

<u>BASE DE REMBOURSEMENT</u> : Tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale	Régime de Sécurité Sociale	Vos remboursements
Honoraires médicaux		
Consultations, visites Infirmier, kinésithérapeute, podologue, orthophoniste...	70% 60%	30% 40%
Pharmacie		
Vignette orange Vignette bleue Vignette blanche	15% 30% 65%	65% 70% 35%
Examens : Laboratoire - Imagerie		
Analyses Radiologie	60% 70%	40% 30%
Dentaire		
Soins Prothèse acceptée par la Sécurité Sociale Orthodontie	70% 70% 100%	30% 80% 25%
Optique		
Monture et verres Lentilles dans la limite d'un forfait annuel de 60€/an ⁽¹⁾	60% 60%	115 €/an ⁽¹⁾ 40%
Orthopédie - Prothèses		
Orthopédie Prothèse auditive acceptée par la Sécurité Sociale Prothèse mammaire acceptée par la Sécurité Sociale Prothèse capillaire acceptée par la Sécurité Sociale	60% 60% 100% 100%	40% 40% 50 €/an ⁽¹⁾ 50 €/an ⁽¹⁾
Hospitalisation		
Frais de séjour, honoraires chirurgie & médecine Forfait journalier Hôpital, clinique médicale, médico-chirurgicale, obstétricale En Etablissements Spécialisés ⁽²⁾ , limité à 30j/an ⁽¹⁾	80% Néant Néant	20% 20 €/j 20 €/j
Chambre particulière A l'hôpital, en cliniques médicales, médico-chirurgicales, obstétricales	Néant	Exclus les Etablissements Spécialisés ⁽²⁾ 20 €/j
Forfait accompagnement Enfant de - 12 ans adhérant à la Mutuelle Adhérent handicapé mineur et/ou 3 ^{ème} catégorie Adhérent de + 75 ans	Néant Néant Néant	Exclus les Etablissements Spécialisés ⁽²⁾ 15 €/j 15 €/j 15 €/j
Forfait télévision Non remboursé si inclus dans le prix de journée de la chambre	Néant	Exclus les Etablissements Spécialisés ⁽²⁾ 60 €/an ⁽¹⁾
Cure Thermale (Exclus les frais d'hébergement et de transport)		
Honoraires et soins Forfait thermal	70% 65%	30% 35%
Transport		
Transport	65%	35%
Forfait de 24 € sur actes de plus de 120 €		
Forfait 24 €	Néant	24 €
Pas de prise en charge : <ul style="list-style-type: none"> ➔ des franchises médicales ➔ du forfait de 1 € sur les consultations et actes médicaux ➔ des pénalités pour tout acte médical hors parcours de soins 		
(1) Dans la limite de la dépense engagée, forfait accordé par année civile. (2) Etablissements de traitement des voies respiratoires, Maisons de santé pour maladies nerveuses et mentales, Maisons d'enfants spécialisées, Etablissements climatiques de pneumologie pour enfants et adolescents, Aériums et préventoriums, Maisons de convalescence, Centres et établissements de réadaptation fonctionnelle et motrice, Centres de cure et de postcure pour alcooliques et toxicomanes.		